

VARIÉTÉS.

MÉMOIRES D'UN DÉPORTÉ

A LA GUYANE FRANÇAISE.

Deuxième partie—LE CHEMIN DU MALHEUR—(Suite)

Ces gens-là, ces marchands de paroles creuses, ces faussaires de charité, n'ont de consolations prêtes que pour les gens heureux; ils veulent être vantés, célébrés, admirés; ils écrivent et parlent avec emphase, leurs grands sentiments sont comme des bulles de savon; viennent les malheurs, et ces beaux consolateurs vous tournent le dos avec mépris et vont porter ailleurs leurs protestations de dévouement. Le prêtre, au contraire, fréquente peu la maison du riche, non pas qu'il le méprise ou le haisse, mais parce que sa présence est moins nécessaire; vous le rencontrerez le plus souvent dans le cachot du prisonnier, dans la chaumière, au chevet du mourant, au pied de l'échafaud, partout où il y a à instruire et à consoler.

Plusieurs mois se passèrent sans que j'eusse reçu aucune nouvelles de France. Enfin, un dimanche au sortir de l'instruction le tambour nous réunit. Un vaisseau était arrivé de France porteur de dépêches; nous nous formâmes en carré autour des officiers, le gouverneur nous fit un petit discours pour nous annoncer que plusieurs d'entre nous dont ses rapports et ceux des commandants de vaisseaux avaient signalé le repentir et la bonne conduite, venaient de recevoir les uns grâce entière, les autres un adoucissement de peine; il nous exhortait à mériter une pareille faveur. Le cœur me battait avec violence: étais-je du nombre de ceux sur lesquels la clémence impériale s'était étendue? avais-je le droit d'espérer de revoir un jour ma famille? Lorsque le commandant eût cessé de parler, les tambours battirent; et un officier lut à haute voix la liste des graciés. J'étais du nombre, le temps de ma déportation était réduit à cinq années. Quel moment de bonheur! cinq années seulement! j'aurais baisé les pieds du commandant: dans cinq années je reverrais mon Henriette, dans cinq années mes enfants me seraient rendus. Avec les dépêches, plusieurs lettres étaient arrivées, il y en avait une énorme pour moi, un sergent nous les distribua et nous rompîmes nos rangs. Je tremblais d'émotion, je courus m'enfermer dans ma case, il me semblait que je ne serais jamais assez seul. Je tournais entre mes mains ce grand carré de papier dont le cachet avait été brisé (car toute notre correspondance était lue), je le baisais comme un ami. Que renfermait ce paquet? je l'avais dans la main, je cherchais à deviner le contenu, je faisais mille suppositions contradictoires, et cependant j'hésitais encore.

Enfin je me décidai: il y avait cinq lettres sous la même enveloppe; je regardai l'écriture, je ne reconnus pas celle de ma femme, elle était donc toujours folle, ô mon Dieu! Je dépliai la lettre de Georges; aux premières lignes je poussai un grand cri, Henriette avait cessé de souffrir, mes enfants étaient orphelins! Je restai longtemps abîmé dans un sombre désespoir, je maudissais ma vie, je maudissais ma grâce. Après ce premier accès de douleur, je lus et relus la lettre de mon beau-frère et celles de mes enfants. Quelques heures avant de mourir elle avait reconstruit sa raison.—Dites-lui que je lui pardonne, que je l'aime, que je le prie de vivre pour vous, que ma dernière pensée a été pour lui, que je le prie de me pardonner, je n'ai pas su faire son bonheur. Misérable! que je lui pardonne, moi, à cet ange! moi, son bourreau! Ce jour-là je me sentis frappé à mort, je n'avais pas le courage de la résignation; depuis ce terrible malheur je ne me relevai pas. Quelque temps après une tentative d'évasion eut lieu; l'instituteur, chef du complot, frappa avec un long clou, dont il s'était fait un poignard, un gardien, et l'étendit mort à ses pieds. Deux jours après, les fugitifs furent repris et mis aux fers; l'instituteur, sûr du sort qui l'attendait, eut le triste courage de s'empoisonner avec le suc d'une plante vénéneuse. Il mourut dans d'horribles convulsions, et son dernier soupir fut un blasphème.

Deux ans se sont écoulés depuis cette époque; la justice du gouverneur et le dévouement de nos aumôniers a produit dans le pénitencier les fruits les plus heureux. Ranimés par l'espérance d'un pardon dont ils s'efforcent de se rendre dignes, les déportés donnent peu de sujets de plainte. Un petit nombre d'incorrigibles a été relégué dans l'île du Diable, leur sort est misérable, tandis que celui de leur compagnon s'adoucit chaque jour. Plusieurs sont déjà repartis pour la France, le cœur plein de repentir et de reconnaissance; d'autres en grand nombre, transportés sur le continent, sont entrés au service des colons, ou même ont obtenu des concessions provisoires qui plus tard deviendront leur propriété s'ils continuent à se bien conduire. Je suis au nombre des plus favorisés. Depuis cinq mois, j'habite une jolie maison abritée par un groupe de palmiers, avec la vue de la mer. Mon jardin est rempli d'arbres et de fleurs; mais que m'importe? mes forces sont à bout, le chagrin a blanchi mes cheveux, creusé de rides mon front; je sens la mort dans ma poitrine; elle me courbe vers la terre, je ne suis pas digne de vivre.

Adieu, chers enfants, j'ai été bien coupable, mais l'expiation a été terrible. Je ne puis vous laisser autre chose que ce journal, souvenez-vous que c'est la confession d'un père, rappelez-vous au moment des tentations sa triste histoire, racontez-la à ceux que vous verrez chancelants dans la voie du bien; puisse-t-elle servir d'enseignement aux malheureux qui songeraient à m'imiter! Le bonheur est dans l'accomplissement du devoir, partout ailleurs il n'y a que déception, misère et remords. Je voudrais pouvoir vous serrer sur mon cœur avant qu'il cesse de battre, je n'aurai pas cette consolation. Qu'au moins ma dernière bénédiction arrive jusqu'à vous. Merci pour votre amour, merci à Georges, aimez-le et imitez-le. Je vous recommande Marie, votre sœur, soyez son conseil et son appui. Dans le paquet qui renfermera ce journal et quelques lettres, elle trouvera la petite médaille que sa mère m'a donnée, qu'elle la porte en souvenir d'une mère sainte et d'un père malheureux. Soyez bons, soyez unis, soyez religieux, je vais rejoindre mon Henriette! priez pour moi, adieu, adieu, je vous bénis.

PIERRE.

Guyane française, 18 juillet.

He de la Mère (Guyane française), 5 décembre.

Monsieur et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous transmettre la nouvelle de la mort de Pierre ***, votre ancien paroissien déporté à la Guyane française. Soyez assez bon pour remettre à ses enfants les deux manuscrits et la médaille enfermés dans ce paquet.

Pierre *** est mort dans les meilleurs sentiments, me chargeant de demander en son nom pardon à ceux qui l'ont connu, pour le mauvais exemple qu'il leur a donné et pour le mal qu'il a pu leur faire. Sa conduite a été parfaite tout le temps qu'il a passé au pénitencier. M. le gouverneur général, après avoir il y a deux ans obtenu pour lui une diminution de peine, avait dans ces derniers temps demandé sa grâce entière. Quand elle est arrivée, car il est mort libre, il était trop tard. Le chagrin que lui avait fait éprouver la mort de sa femme le minait depuis longtemps, et depuis près d'un mois il ne quittait plus le lit, orchant le sang, mais, calme et résigné au milieu de ses souffrances. La nouvelle de sa grâce, qu'il a reçue avec reconnaissance, ne lui a fait aucune illusion. Deux jours après il s'est éteint entre mes bras, plein de repentir et de confiance. Ses dernières paroles ont été des paroles d'amour pour sa famille.

Ces détails seront, je n'en doute pas, une grande consolation pour ses enfants, et une grande joie pour votre charité.

Agrez, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

L'abbé ***,

Aumônier du Pénitencier.

A monsieur le curé de Roncières (Var).

FIN.